BILAN DE COMPETENCES - Formule exploration -13h

Faire le point, mieux vous connaître et faire émerger une direction

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

Aqui s'adresse cette formule ?

Cette formule vous convient si vous avez besoin de prendre du recul sur votre situation professionnelle, de mieux comprendre ce qui vous correspond et de faire émerger une ou plusieurs pistes.

Elle peut notamment répondre à un besoin d'évolution professionnelle, de reconversion, de mobilité, de changement d'entreprise, de formation ou d'évolution de votre poste actuel.

Durée, tarifs, profil

Durée : 13 heures soit 2 jours
Tarif : 1400€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)
Format : présentiel et/ou distanciel
Profils des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)
Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun **-** Sury le Comtal
Dates et horaires : à définir
Délais d'accès : 2 à 3 semaines
Modalités d'inscription :
Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

Ce bilan vous permet de :

- Faire le point sur votre parcours et votre situation professionnelle ;
- Identifier vos compétences et vos atouts ;
- Identifier vos intérêts professionnels, vos motivations et vos valeurs ;
- Mieux comprendre ce qui contribue à votre satisfaction professionnelle ;
- Faire émerger des pistes professionnelles cohérentes avec votre profil ;
- Explorer la faisabilité des pistes identifiées ;
- Définir une direction professionnelle et les premières étapes pour avancer.

E.I Amandine BARLET –Consultante en bilan de compétences- Liberté Sens
247 chemin de Fontalun - 42450 Sury Le Comtal
www.liberte-sens.com – 06.37.17.62.30
Siret : 899 064 604 00015
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84420417542. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Niveau d’accompagnement

- **Connaissance de soi — Identification**

Vous identifiez les principaux éléments qui caractérisent votre profil professionnel : compétences, intérêts, motivations, valeurs, besoins et contraintes.

- **Exploration professionnelle — Ciblée**

Vous explorez les pistes qui émergent de votre réflexion et vérifiez leur cohérence avec votre profil et votre situation.

- **Construction du projet — Défini**

Vous repartez avec un projet professionnel défini et les premières étapes nécessaires à sa mise en œuvre.

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.
En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

La synthèse est strictement confidentielle et remise uniquement au bénéficiaire. Un entretien de suivi est réalisé à 6 mois.

1. Phase préliminaire

- Analyser votre demande et vos besoins.
- Définir les objectifs du bilan.
- Présenter la méthodologie et les outils.
- Déterminer les modalités d'accompagnement.
- Établir le calendrier des rendez-vous.

2. Phase d'investigation

Faire le point sur vous et votre parcours

- Explorer votre parcours scolaire et professionnel.
- Identifier vos compétences et vos réalisations.
- Identifier vos intérêts professionnels.
- Explorer vos valeurs et vos motivations.
- Prendre en compte vos envies, besoins et contraintes.

Explorer vos possibilités

- Faire émerger des pistes professionnelles.
- Découvrir les métiers et secteurs correspondants.
- Identifier les compétences à valoriser ou à développer.
- Confronter les pistes à la réalité du marché de l'emploi.
- Vérifier leur faisabilité.

3. Phase de conclusion

- Faire le bilan des investigations.
- Définir votre direction professionnelle.
- Formaliser les principales étapes de mise en œuvre.
- Élaborer un plan d'action.
- Finaliser et commenter la synthèse écrite du bilan.
- Prévoir un entretien de suivi à 6 mois.

La durée totale est de 13 heures soit 13 heures d'entretiens en face à face (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités). Les rendez-vous sont répartis sur plusieurs semaines, avec un rythme adapté à votre situation et au temps nécessaire aux investigations.

A NOTER : Selon le décret numéro 2026-234 du 30 mars 2026, une participation financière de 150€ est demandée à tout salarié souhaitant suivre un bilan de compétences avec son CPF (Mon Compte Formation).
Demandeurs d'emploi, vous n'avez pas à payer ces 150€.

Organisation de la formation

Formateur

Amandine Barlet — Coach en évolution professionnelle et coach d'entreprises, spécialisée en intelligence émotionnelle.

J'accompagne les personnes dans leurs réflexions et leurs évolutions professionnelles, avec une approche qui prend en compte **le parcours, les compétences, les motivations, les besoins et le fonctionnement de chacun**.

Mon accompagnement s'appuie sur une approche **personnalisée et concrète**, pour vous aider à mieux vous connaître, éclairer vos choix et construire un projet professionnel cohérent avec qui vous êtes et ce que vous recherchez.

- **Matériel requis :** aucun matériel requis

- **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**
  - Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
  - Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés
  - Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
  - Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
  - Des temps d'entretiens individuels en face à face
  - Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
  - Documents de suivi
  - Documents de bilans par outil
  - Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
  - Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

- **Suivi et évaluation de la formation**
  - Une feuille de présence émargée à chaque séance
  - En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
  - Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
  - Certificat de réalisation du bilan de compétences
  - Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences

- **Accessibilité**
  Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

- **Contact Coach, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30